

Chalette

Magazine municipal / n°122 / Janvier 2021



Place **C**ommune



Commerces de proximité : un atout pour le dynamisme des quartiers

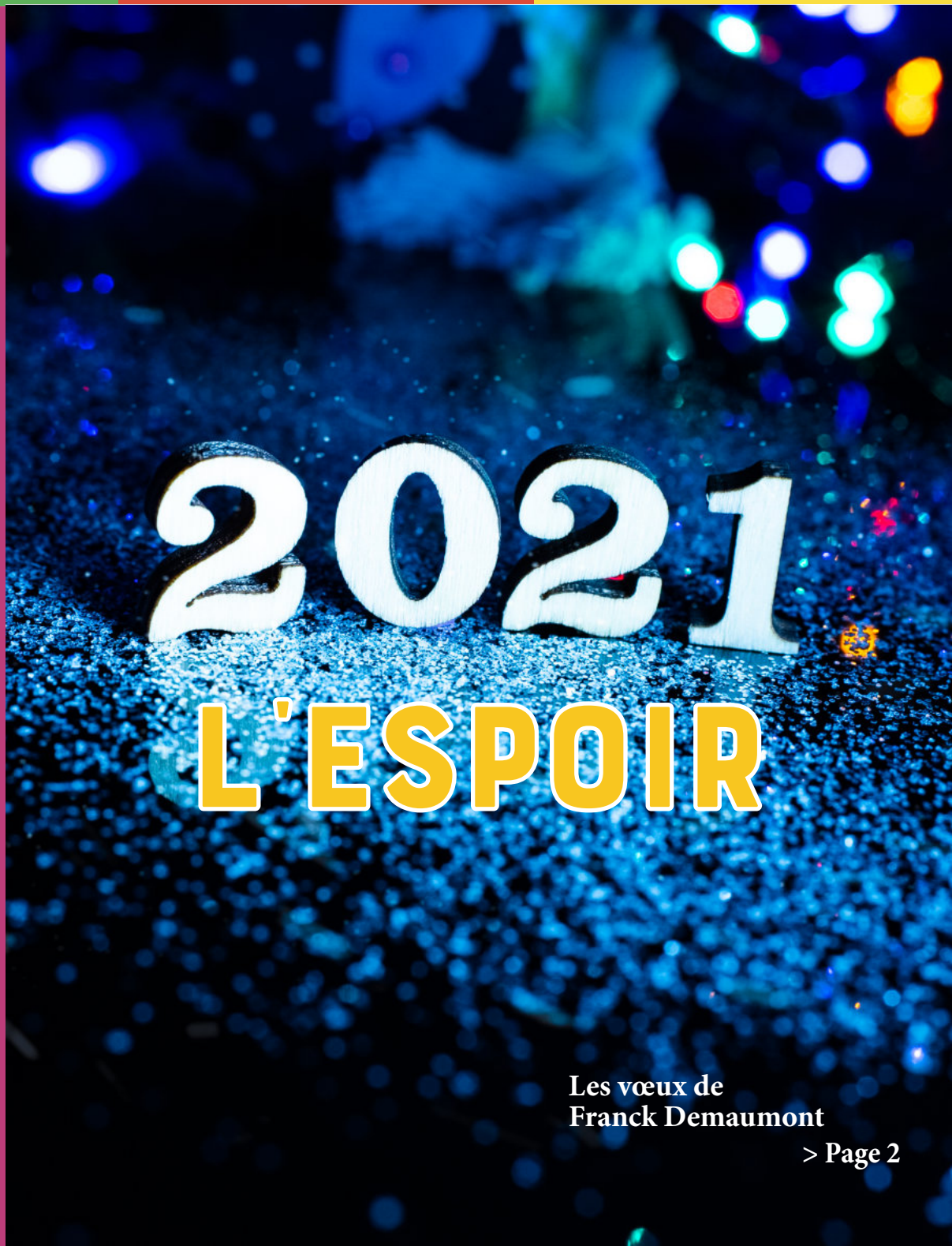
> Page-8



Chalette en fêtes

> Page 12

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Les vœux de
Franck Demaumont

> Page 2

Les vœux de Franck Demaumont

2020 et ses conséquences !

L'année 2020 s'achève, ce fut une année terrible pour les Français.

Elle aura des conséquences importantes pour nos vies dans les mois qui viennent.

Au niveau sanitaire, au niveau social, au niveau économique, au niveau des libertés, l'heure n'est pas à la fatalité.

Aussi, j'appelle les Chalettois à se rassembler et à agir avec détermination pour que les choix qui seront opérés au niveau national, régional, départemental et local servent à protéger la France et les Français : pour leur garantir la sécurité dont ils ont besoin pour vivre tranquillement, pour leur emploi, pour leur pouvoir d'achat, pour leur droit à vivre dignement.

L'argent existe, depuis mars il coule à flot pour sauver l'économie.

Oui, il faut le faire mais les Français ne doivent pas payer les conséquences d'une crise dont seul l'État est responsable.

L'heure n'est donc pas au renoncement mais à une action responsable et déterminée.



2021 et l'espoir !

2021 ouvre les possibilités d'un autre monde et l'espoir revient.

Espoir dans la capacité à protéger les Français par l'arrivée d'un vaccin.

Espoir dans la reconstruction de notre système de santé.

Espoir d'une mobilisation nationale pour développer une économie sociale et solidaire avec, comme mot d'ordre, la planification écologique.

Espoir de nouvelles coopérations internationales.

Espoir dans la capacité des Français à se rassembler autour de choix progressistes et novateurs lors des prochaines échéances électorales.

Je peux vous garantir que toute l'action de la municipalité, de ses élus, sera tournée vers la proximité, le vivre et le faire ensemble et la protection des Chalettois dans leur vie quotidienne.

Plus que jamais le service public doit se mobiliser pour atteindre ces objectifs au service des Chalettois.

Je souhaite à toutes les Chalettoises et tous les Chalettois une bonne année 2021, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui leur sont chers.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing
vice-président de l'AME

Sommaire

3-4 - Actualité

Restaurant sur le lac : le début d'une nouvelle aventure !

Aide personnalisée au logement : de nouvelles mesures en vigueur

Le paysage change au Gué aux Biches

Échos du Conseil municipal : les nouvelles commissions

5 - Environnement

Plantation d'arbres à la résidence Jacques-Duclos

6 - Vie associative

Ils ont marché pour « AIME »

7 - Solidarité

Le Château de sable, un lieu d'accueil ouvert à tous

8 - Économie

Commerces de proximité : un atout pour le dynamisme des quartiers

9 - Dans les quartiers

Concours des décorations de Noël 2020 : le jury a rendu son verdict !

10 - Libre expression

11 - Hommage

*André Bertendeau
En bref*

16 - Chalette en fêtes

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont

Rédaction : B. Taleb, P. Avezard

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur



Actualité

Restaurant sur le lac : le début d'une nouvelle aventure !



Première bonne nouvelle de ce début d'année 2021 ! La Ville a signé en fin d'année dernière (le 18 décembre) un bail commercial avec de nouveaux restaurateurs bien connus des gourmets et des gourmands de l'agglomération. Il s'agit en effet de Gaëlle et Suor Heng, co-gérants de *l'Auberge de Conflans*. Ainsi, après quelques réaménagements le *Restaurant sur le lac* pourra rouvrir - dès que la situation sanitaire le permettra, espérons-le dans le courant du premier trimestre 2021- et ajouter un nouveau chapitre à son histoire. Une belle façon de célébrer l'arrivée du printemps dans ce beau et chatoyant cadre qu'est le lac de Chalette.

Aide personnalisée au logement (APL) : de nouvelles mesures en vigueur

Initialement prévue en 2020, la réforme dite « des APL en temps réel » a été décalée en raison de l'épidémie de Covid-19 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Ce qui change

Avant cette réforme, l'APL était calculée sur la base des revenus perçus deux ans plus tôt (année n-2). Ainsi, pour l'année 2020, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole se basaient sur les revenus perçus en 2018. En cas de perte d'emploi ou de diminution de ressources, les APL ne s'adaptaient pas à la situation.

Désormais, les allocations sont calculées sur la base des ressources des douze derniers mois. « *Le nouveau*

mode de calcul ajuste les aides en fonction des revenus en temps réel. Si ces derniers augmentent, les aides baissent et inversement, si les revenus baissent, les allocations croissent » a expliqué la ministre du Logement. En conséquence, depuis le 1^{er} janvier 2021, ce sont les revenus de janvier 2020 à décembre 2020 qui sont pris en compte. Au 1^{er} avril 2021, seront pris en compte les revenus perçus d'avril 2020 à mars 2021.

En décembre, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole ont adressé un courrier explicatif aux personnes potentiellement concernées par cette nouvelle mesure.

Le paysage change au Gué aux Biches

Après le déménagement de son émetteur désormais implanté sur le château d'eau, aux abords de la N7 à la sortie de Montargis, il était temps pour C2L Radio de s'attaquer au démontage de son ancien pylône installé au 8 rue de la Garenne, sur le toit des immeubles du Gué aux Biches. Après presque 40 ans de bons et loyaux services - il était là depuis la création de la radio en 1982 - il mérite une bonne retraite !

Une page de l'histoire de C2L Radio se tourne.



13 051

Le chiffre du mois

Au 1^{er} janvier 2021, la population totale légale de Chalette est de **13 051 habitants**, soit une évolution de +216 par rapport au précédent recensement qui s'élevait à 12 835 habitants.

Échos du Conseil municipal : les nouvelles commissions

Le Conseil municipal réuni en séance ordinaire, le mercredi 16 décembre, a voté à l'unanimité la création de cinq commissions municipales thématiques, lesquelles ont été calquées sur l'organisation administrative des services, et ce dans un souci d'efficience et de clarté.

Ces cinq commissions correspondent aux cinq pôles administratifs issus de l'organigramme validé par le Comité technique et prennent également en compte les services qui ne sont rattachés à aucun pôle.

Suite à la mise en place de ces cinq commissions (voir tableau ci-après), le Conseil municipal a procédé à la désignation de leurs membres au scrutin majoritaire.

Afin d'assurer l'expression pluraliste des élus, il a été décidé que chaque commission soit composée de six conseillers issus du groupe majoritaire et de deux conseillers issus de l'opposition. Après échanges et débats, la composition des commissions a été adoptée à l'unanimité.

Notons également que lors de cette séance, les élus ont validé à la majorité la dotation de Pistolets à impulsions électriques (TASER) pour la protection des agents de la police municipale dans l'exercice de leur mission.

	Intitulé du pôle	Services du pôle	Services hors pôle	Élu-e-s membres
1	Technique et développement durable	<ul style="list-style-type: none"> Espaces verts et propreté Logistique et espace public Bâtiments et garage Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement urbain et développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> Musa Öztürk Marie Rasamoely Daniel Baray Michelle Brandon Jacques Lalot Christophe Rambaud Cyril Faure Kasim Balaban
2	Affaires générales et juridiques	<ul style="list-style-type: none"> Affaires générales Affaires juridiques Accueil et services à la population NTIC⁽¹⁾ Relations avec l'AME Commande publique 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines et prévention Finances Centre municipal de santé 	<ul style="list-style-type: none"> Franck Demaumont Marie-Madeleine Heugues Hiba Pruneau Djamel Malghi Thierry Jolivet Atif Khalid Patrick Guedj Kasim Balaban
3	Vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Activités péri et extra scolaires Entretien et restauration scolaire Cuisine centrale Scolaire 		<ul style="list-style-type: none"> Anne Pascaud Corinne Moutaux Fatimata Sow Jean-Claude Renouf Bruno Touane Hanifé Bayram Michèle Periers Farah Loiseau
4	Solidarité de proximité et citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Sports Jeunesse Action culturelle Démocratie participative 		<ul style="list-style-type: none"> Christophe Rambaud Alexis Christodoulou Atif Khalid Eulalie Lama Élodie Torres Mario Tavares Virginie Durand Farah Loiseau
5	Actions sociales et famille	<ul style="list-style-type: none"> Personnes âgées Petite enfance CCAS Logement PRE⁽²⁾ et parentalité 		<ul style="list-style-type: none"> Michelle Brandon Fatimata Sow Boubakar Ba Asma Manai-Ahmadi Francine Phesor Miné Cailloux Michèle Periers Farah Loiseau

(1) Nouvelles technologies de l'information et de la communication. (2) Programme de réussite éducative.

Plantation d'arbres à la résidence Jacques-Duclos



Il y avait de l'animation, le mercredi 9 décembre, à l'extérieur de la résidence Jacques-Duclos à Vésines. En effet, depuis le matin, il était procédé à la plantation d'arbres tout autour de la résidence.

Solidarité avec les horticulteurs locaux

Lors du premier confinement et afin de venir en aide aux horticulteurs locaux, le Département du Loiret a alloué à la Ville une dotation de 840 euros pour l'achat d'arbres et de végétaux que celle-ci a décidé d'octroyer à l'aménagement des espaces verts de la résidence. Le choix de l'horticulteur s'est porté sur les Pépinières Garnier à Dordives, ce type d'entreprise n'existant plus à Chalette. Ainsi, au mois de juin, avec l'aide du responsable des espaces verts de la Ville un assortiment de différentes espèces a été réservé, en tenant compte autant que faire se peut des demandes des résidents.

Un travail d'équipe dans la bonne humeur

La période de plantation étant arrivée, c'est donc le mercredi 9 décembre qui a été choisi pour s'atteler au travail.

Pour cela, c'est une équipe « pluridisciplinaire » qui s'était réunie : les jardiniers de la régie de quartier Fratercité⁽¹⁾, Marie Rasamoely, adjointe déléguée à l'environnement et à l'Agenda 21, Michelle Brandon, adjointe déléguée aux affaires sociales et aux personnes âgées, Else Delta, l'animatrice de la résidence, Frédéric Melet, responsable du Service Espaces verts de la Ville, et Serge, un courageux résident qui n'a pas eu peur d'affronter le froid, d'autres se contentant d'observer derrière leur fenêtre, mais le cœur y était. Ce sont ainsi quarante arbres - dont des arbres fruitiers - et végétaux qui ont été plantés. De quoi agrémenter les jardins de la résidence et proposer aux résidents, d'ici quelques années, de délicieux fruits que ces derniers pourront déguster sur un banc à l'ombre des arbres ainsi disséminés. Un grand bravo à tous pour ce moment partagé dans la bonne humeur.

(1) Fratercité entretient les espaces verts de la résidence.



Vie associative

Ils ont marché pour « AIME »



1500 €, c'est la somme que vient de recevoir l'association AIME qui lutte contre l'endométrirose, après le challenge « Des pas pour la solidarité » du Crédit agricole.

Dans ce challenge, chaque caisse locale a sélectionné une association sur le thème de la prévention santé. Pour le Montargois, c'est donc l'association AIME qui a été choisie par le président de la caisse locale, Gérard Lebœuf, Jérémy Muñoz, directeur des agences de Chalette, Amilly et Villemandeur, et Noëlla Fallourd, responsable des agences de Montargis.

Pour la suite, il ne restait plus aux agents du Crédit agricole qui le souhaitent ainsi qu'aux citoyens qu'à s'inscrire via une application, Kiplin, et à marcher. Ils avaient pour cela quatorze jours, du 7 au 21 novembre. Les pas ainsi comptabilisés à l'aide de l'application étaient ensuite convertis en euros afin de remplir la cagnotte de l'association AIME.

C'est le 16 décembre dernier qu'Élodie Torres, la présidente de AIME, accompagnée de sa secrétaire, Marguerite Martinez, et de sa trésorière, Fernande Minne, a reçu ce don à l'agence chalettoise du Crédit agricole.

« Ce don va faire un grand bien à notre association, fait savoir Élodie Torres, qui, comme de nombreuses autres, aura connu une année très dure en raison de la situation sanitaire avec l'annulation, une par une, des animations prévues durant l'année. » Elle espère qu'en 2021 les rendez-vous prévus pourront être maintenus, à savoir la « R'endométrirose de l'AME* », un semi-marathon nocturne le 12 février et un événement culturel le 26 mars au Hangar de Chalette, comprenant un « seul en scène » et une exposition de portraits de femmes.

* Agglomération montargoise et rives du Loing.

UN TOTEM ET UNE BORNE WIFI À LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'EAU

Tourisme Loiret (le département) vient d'installer à la Maison de la nature et de l'eau une borne wifi et un totem. Cette installation fait partie d'un grand projet visant à valoriser le *Loiret au fil de l'eau* autour de trois axes :

- la Loire à vélo,
- la Scandibérique (vélo route), qui traverse la France du nord au sud en passant par Paris sur plus de 1 700 km. Dans le Loiret, La Scandibérique chemine au fil des rivières, des canaux et du fleuve royal, de Dordives à Briare (70 km). Du Gâtinais au Val de Loire, le visiteur parcourt les espaces naturels et les paysages bucoliques de la vallée du Loing,
- l'acquisition récente par le Département du Canal du Loiret.

Sur le parcours de la Scandibérique, des totems sont implantés afin de signaler les endroits remarquables. C'est ainsi que le site des trois canaux et la Maison de la nature ont été choisis pour installer un totem, signalant ainsi ce site remarquable.



Solidarité

Le Château de sable, un lieu d'accueil ouvert à tous

Inspiré de la Maison verte ⁽¹⁾ créée par Françoise Dolto, le Château de sable est un lieu d'accueil, de rencontre, de parole et de jeu pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle...). On y vient quand bon nous semble, on y passe un moment, on joue, on parle, on découvre le plaisir d'être ensemble. Les futurs parents y sont également les bienvenus. Ce lieu neutre et convivial propose aux enfants et à leurs parents un cadre contenant et sécurisant. C'est un lieu accueillant où le lien social, si nécessaire aux êtres humains, est reconnu comme essentiel à la santé psychique des enfants comme des parents.

Des objectifs multiples

Les objectifs du Château de sable sont multiples. Ils visent à rompre l'isolement, valoriser la fonction parentale, favoriser l'expression des compétences parentales et l'expression des « savoir-être » (préalable indispensable pour les tout-petits avant d'aborder des « savoir-faire »), permettre la socialisation, participer à la prévention primaire des troubles de la relation et de la personne, mutualiser et partager des expériences, des vécus et des ressentis autour de la grossesse, de la maternité et de la parentalité, sans oublier de favoriser l'expression de ces vécus par la mise en mots des émotions. L'aide et l'accompagnement des processus de séparation sont également au cœur de ces objectifs.

Un accueil ouvert à tous

L'accueil, ouvert à tous, est assuré par deux professionnels (homme ou femme) de la petite enfance et de la relation. Ces derniers exercent une fonction d'écoute, de jeu, favorisent l'expression et la circulation de la parole et garantissent le respect de chacun dans sa différence et sa diversité. Ils soutiennent, accompagnent et valorisent la parentalité.

Anonymat et confidentialité

L'anonymat des accueillis est respecté ; seuls le prénom, l'âge et le lien unissant l'adulte et l'enfant sont demandés. La confidentialité de ce qui se vit et se dit au sein de l'accueil est garantie.

NB : la fréquentation est libre et la participation financière des usagers est laissée à l'appréciation de chacun.

(1) La Maison verte a ouvert ses portes le 6 janvier 1979 à Paris dans le XV^e arrondissement.

Le Château de Sable
Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Association Loi 1901
9 rue Edouard Lalo
45120-CHÂLETTE SUR LOING
tel: 02.38.85.61.59

*Lieu de rencontre, d'échange et de jeu
pour les enfants de moins de 4 ans,
accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial.
Les futurs parents sont aussi accueillis.*

*On y vient quand bon nous semble ;
On y passe un moment ;
On joue, on parle ;
On découvre le plaisir d'être ensemble.*

ACCUEIL
lundi de 9h00 à 12h00, mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Fermeture pendant les vacances scolaires

Le Château de sable

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Château de sable, situé au 9 rue Édouard-Lalo à Chalette-sur-Loing (Tél. : 02.38.85.61.59) est géré par le Centre social AMA (Association montargoise d'animation).

Il est ouvert les lundis de 9h à 12h, et les mardis et jeudis de 15h à 18h.

Attention ! La présence permanente d'un adulte familial à l'enfant accueilli est obligatoire.

RÉAMÉNAGEMENT DU RELAIS ORANGE - CHAMP DE TIR - LA GARENNE

Afin de permettre aux utilisateurs (personnes, entreprises, services publics ou d'intérêt général) de la zone couverte de mieux communiquer – en statique et en mobilité, émettre et recevoir de la voix, de l'image, du texte, des données informatiques (e-mail, Internet, téléchargement), n'importe où dans la rue ou depuis chez eux, au bureau, dans les transports (personnels ou publics) et dans les meilleures conditions possibles, un réaménagement du relais Orange-champ de tir – la Garenne a été réalisé. L'évolution de cette antenne-relais a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile en permettant une amélioration significative de la capacité, de la qualité de service et du débit du réseau grâce au Très Haut Débit Mobile Orange (4G) dans le périmètre couvert.

Commerces de proximité : un atout pour le dynamisme des quartiers !



On ne le répétera jamais assez, les commerces de proximité sont indispensables au dynamisme et à la vitalité de nos quartiers. Ils doivent être maintenus, pérennisés et même développés. Comme le rappelait le maire lors d'une de ses interviews dans la presse locale, « nous pouvons nous féliciter de l'implantation de commerces de proximité dans tous les quartiers de Chalette, fait exceptionnel dans le contexte actuel. L'enjeu est désormais d'agir avec les commerçants et la population pour qu'ils puissent se maintenir ». Mais les crises sanitaire et économique sont passées par là, lesquelles engendrent une baisse d'activité et une inquiétude pour les gérants de commerces de proximité quant à leur avenir. C'est pourquoi la municipalité a décidé de mettre en avant celles et ceux qui se battent pour maintenir leur activité dans les quartiers de la ville, parfois avec difficulté. C'est le quartier du Lancy qui donne ici le top départ d'une série d'articles à venir.

Le Lancy, un quartier rénové

En 2012, la municipalité a lancé une restructuration pour améliorer le fonctionnement social du quartier en embellissant l'aspect visuel. Une fontaine avec un parvis pouvant accueillir un marché, un réaménagement des parkings et une réfection des trottoirs des commerces ont été réalisés pour un coût total de 2,5 millions d'euros (800 000 € par le bailleur social, 1,5 million pour la Ville, et des subventions de la Région et de l'Agglomération). Des travaux qui ont engendré en 2016 la réouverture d'une supérette, suivie quelque temps après d'une boucherie, à la satisfaction des habitants d'alors. Ces deux boutiques sont venues étoffer, au pied des immeubles, l'offre commerciale qui était alors constituée d'une pharmacie, d'une librairie/tabac et d'une boulangerie. Sans omettre, tout récemment, l'implantation de C2L Radio. Ces infrastructures devraient donc permettre un certain dynamisme.

Des commerçants inquiets mais pleins de volonté et d'idées

Si l'offre commerciale présentait une activité certaine au lendemain de la rénovation du quartier, l'implantation d'un magasin hard-discount, le peu de clients issus

de la rue Paul-Painlevé, le départ de médecins, la pratique de prix défiant toute concurrence de certaines grandes pharmacies semblent, aux yeux des commerçants, leur porter un grand préjudice. S'ajoutent à ces facteurs la crise sanitaire et ses conséquences dont un manque d'animation, ce qui leur fait craindre un avenir plus que morose. Face à cette inquiétude, le maire et les élus du quartier sont allés à la rencontre des commerçants afin d'entendre leurs doléances et leurs propositions qui n'ont pas manqué de fuser : marché hebdomadaire un matin, meilleure signalisation des commerces, animations diverses, mini-patinoire en hiver, jeux gonflables pour les enfants, organisation de concerts ou de spectacles sous chapiteau dans le parc Lantara, partenariat avec C2L Radio avec participation financière, etc. Autant de propositions que le maire s'est engagé à étudier en fonction du budget, tout en précisant que les commerces sont du ressort de l'Agglomération. De leur côté, les commerçants tentent de se réinventer et réfléchissent à la création d'une Union commerciale et à de nouveaux services. Ainsi, dès la mi-janvier, le boulanger ouvert 7/7 jours proposera, en plus du pain et de la pâtisserie, des hamburgers, des salades, des plats à emporter. L'épicier quant à lui propose déjà un point relais. Sans oublier tous les atouts que l'on retrouve chez tous ces commerçants du quartier, à savoir un lien étroit avec les clients : ils connaissent leurs besoins, leurs familles, leur vie et apportent des conseils, toujours avec le sourire, un petit mot sympathique, à la différence des grandes surfaces où tout le monde est logé à la même enseigne, indifféremment.

Alors, ensemble, consommateurs, institutionnels, petits commerces, soyons le garant du lien social, construisons un avenir à nos quartiers !



Dans les quartiers

Concours des décorations de Noël 2020 : le jury a rendu son verdict !



C'est le jeudi 17 décembre, en début d'après-midi pour les décorations de jour et en début de soirée pour celles de nuit, que le jury a évalué les réalisations des Chalettois qui ont concouru.

Au total ce sont 14 Chalettois, contre 19 en 2019, et 5 commerçants, comme l'an dernier, qui se sont affrontés pacifiquement. Parmi ces concurrents, 3 commerçants et 3 particuliers sont issus du quartier du Bourg, 1 commerçant et 1 particulier sont domiciliés au Lancy, 1 commerçant et 4 particuliers demeurent à Vésines et, enfin, 6 particuliers habitent à la Pontonnerie. 2 commerçants et 4 particuliers ont concouru pour les décorations de jour et 3 commerçants et 10 particuliers pour les illuminations.

La cérémonie de remise des prix ne pouvant se dérouler compte tenu de la situation sanitaire, les lauréats n'ont pas été pour autant privés de leur prix. En effet, les récompenses leur ont été adressées par courrier. Un grand bravo à tous, particuliers et commerçants, qui ont contribué à l'illumination et à la décoration de la ville en cette période si étrange.

Le palmarès 2020

Catégorie « Particuliers – Illuminations »

- 1^{er} prix : Alex Kachikov (Bourg)
- 2^e prix : Ana Torres (Vésines)
- 3^e prix : Danièle Goudou (Pontonnerie)
- 4^e prix : Michel Tirot (Pontonnerie)
- 5^e prix : Jérôme Boitard (Vésines)

Catégorie « Particuliers – Décorations de jour »

- 1^{er} prix : Dadan Gaschi (Vésines)
- 2^e prix : Jocelyne Bruneau (Pontonnerie)
- 3^e prix : Carmen Muñoz (Vésines)
- 4^e prix : Marie-Christine Dova (Bourg)

Catégorie « Commerçants – Illuminations »

- 1^{er} prix : Salon de coiffure Gloss Hair (Bourg)
- 2^e prix : Pharmacie du Lancy
- 3^e prix : Fleuriste Fleurs et créations (Bourg)

Catégorie « Commerçants – Décorations de jour »

- 1^{er} prix : Salon de coiffure MT Cheveux (Bourg)
- 2^e prix : Pharmacie des usines (Vésines)



Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e.s communistes, républicains et citoyens

Les incivilités du quotidien

Depuis le déconfinement du mois de mai dernier, force est de constater que les incivilités - déchets sauvages, nuisances sonores... - se multiplient, tant dans notre ville qu'ailleurs. En effet, nos rues et leurs trottoirs sont de plus en plus souillés par la présence inopportune de masques usagés, de papiers divers, de mégots, voire de mobilier hors d'usage, ou de pneus, quand ce ne sont pas les bouteilles ou les ordures ménagères déposées à côté de leurs containers ou à l'angle d'une rue.

De plus, depuis quelque temps, pétards et feux d'artifices se font entendre dans différents quartiers à des heures indues, sans oublier les voisins bruyants ne respectant pas la tranquillité publique.

Pourtant, les différents services de la Ville mettent tout en œuvre pour que le cadre de vie de ses habitants soit le plus agréable possible. Ainsi, le Service Propreté, en particulier, ramasse très régulièrement les déchets le long des 140 km de trottoirs et des 70 km de rues que comporte notre commune... Cependant, ce cadre de vie attrayant ne sera possible qu'avec la mobilisation et la contribution de chacun d'entre nous - petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Notre ville est connue pour son « vivre-ensemble ». Celui-ci passe d'abord et avant tout par notre implication à tous pour que chacun puisse se sentir « comme chez lui » dans une ville propre et agréable à vivre, aux rues et aux quartiers exemplaires tant sur le plan de l'hygiène que du bien-être et du respect d'autrui.

Élu.e.s socialistes

Covid-19 : vos élus locaux face au défi de la gouvernance locale

Quel est le rôle des élus locaux dans la crise que nous traversons ? Plus que jamais, c'est un corps intermédiaire, indispensable à la continuité de la vie locale. Le Covid-19 n'est pas seulement une crise sanitaire, c'est aussi une crise économique et structurelle, qui plongera de nombreux Français dans la précarité et l'incertitude. Or, aujourd'hui plus que jamais l'État a besoin de relais locaux pour répondre aux besoins des populations.

Distributions de masques à la population, création d'une annexe du Centre municipal de santé (CMS) dans le quartier de Vésines, arrivée de deux nouveaux médecins au sein du CMS, maintien quoi qu'il arrive du service public de proximité, recrutement de quatre agents de surveillance de la voie publique (ASVP), nouveaux équipements pour nos policiers municipaux, voilà quelques exemples concrets de l'engagement de vos élus et des agents municipaux pour lutter contre cette crise sanitaire sans précédent.

En cette nouvelle année que nous vous souhaitons malgré tout très bonne, il nous faudra aller encore plus loin afin de soulager la population, aider le monde de la culture et du sport, soutenir nos associations locales, trouver des solutions aux problèmes de nos commerçants gravement impactés par la crise.

Un nouvel élan pour Chalette

Notre pays paralysé par trop de centralisation a besoin de faire plus confiance aux collectivités territoriales.

En particulier aux communes qui doivent contribuer à une police du quotidien plus proche de nos concitoyens.

Aujourd'hui, les policiers et policières municipaux ne sont pas moins exposés au danger que leurs homologues nationaux.

La croissance d'acte délictueux, regrettable mais que l'on ne doit pas ignorer et les violences faites ont conduit à proposer au dernier conseil municipal de doter notre police municipale des moyens en conséquence tout en restant proportionnés à ses missions. Le pistolet à impulsions électriques, accompagné de la formation et des contrôles nécessaires, nous paraît pour ces raisons justifié. Nous apportons par ce vote notre entière confiance aux forces de l'ordre qui nous protègent et qui chaque jour mettent leurs vies en danger pour garantir la sécurité de chacun. Notre groupe s'est donc prononcé favorablement pour ce nouvel équipement.

Nous présentons tous nos vœux aux Chalettoises et Chalettois en leur souhaitant à toutes et tous une bonne et heureuse année.

Nous contacter : facebook/un nouvel élan pour chalette · cyril.faure@ville-chalette.fr

M. Cyril Faure · Conseiller municipal · Hôtel de Ville · CS 10047 · 45125 Chalette-sur-Loing cedex

Changement de cap pour Chalette

À l'échelle nationale et mondiale, des manifestations sont organisées par des personnes pacifiques contre les violences policières. En même temps, nos forces de l'ordre subissent des violences par les extrêmes.

Le maire et ses élus de la majorité, communiste et socialiste, et la droite ont voté pour que notre police municipale soit armée de Tasers. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une police proche de la population chalettoise pour dialoguer, créer des liens, apaiser les tensions et ainsi retrouver la tranquillité publique. Pour améliorer notre sécurité et notre qualité de vie, nous proposons donc de mettre en place la vidéoprotection dans les secteurs sensibles en partenariat avec les bailleurs et le commissariat de police de l'Agglomération montargoise pour dissuader et identifier les « fauteurs de troubles ». Par exemple, les assaillants auraient pu être identifiés lors de la fusillade qui a blessé deux jeunes sur la place Marcel-Quélin à 100 mètres des locaux de notre police. Ce système de vidéosurveillance pourrait être un avantage pour faire de notre ville une ville sécurisée, en facilitant le travail de notre police municipale qui, comme les forces de l'ordre, a besoin de formation pour faire face à toutes sortes de situations.

Nous venons de traverser une année difficile sur les plans sanitaire et social. Alors, nous espérons et souhaitons, à tous les Chalettois-es, une EXCELLENTE ANNEE 2021 pour qu'elle vous apporte, à tous, bonheur, santé et paix.

Homage

André Bertendeau



Le 26 septembre 2020 s'est éteint à l'âge de 98 ans André Bertendeau. Bien connu des anciens « Hutchinsonniens », des militants de la CGT et du PCF, tant au niveau local que départemental, il restait, voici quelques mois encore, le témoin et l'acteur d'évènements lointains qu'il aimait raviver, sa mémoire étant restée intacte jusqu'à son dernier souffle. Témoin du passé certes, mais aussi compagnon de notre présent, il a su rester un homme de son temps, tourné sans cesse vers l'avenir, porteur d'une très vivace jeunesse d'esprit et de cœur.

Une vie jalonnée de combats

Issu d'une famille de militants, André débute sa vie professionnelle à 13 ans à Hutchinson. Au contact d'ouvriers professionnels, il s'initie au métier de tôlier et obtient son CAP. C'est lors des premières grèves de 1936 qu'André connaît son premier engagement syndical au sein de la CGT. En 1942, il se marie avec Arlette, et tous deux construisent leur vie de couple en pleine occupation allemande. Réquisitionné par le gouvernement pétainiste pour partir travailler en Allemagne nazie, André refuse et endosse le statut de réfractaire. À 20 ans, tout jeune marié, il est contraint, pour échapper à la police allemande, de se cacher pendant plusieurs mois.

En 1945, lorsque l'horizon s'éclaircit, André siège au Comité local de libération de Chalette où il représente l'Union de la jeunesse républicaine de France dont de nombreux jeunes d'Hutchinson sont membres. C'est à cette période qu'il découvre, au sein de son entreprise, le PCF, ses idéaux, son engagement aux côtés de tous les exploités, de tous les peuples qui luttent pour leur libération, ce qui le conduit à donner un prolongement politique à son engagement syndical en le rejoignant.

Il le quittera sans bruit dans les années 1990 mais se tenait informé par une lecture quotidienne du journal l'Humanité. Il est resté un communiste de cœur. Élu en 1946 lors de la mise en place du premier comité d'entreprise, il sera un ardent défenseur des intérêts moraux et matériels des travailleurs d'Hutchinson.

L'homme de toutes les batailles

André est de toutes les batailles : collectes de solidarité, prises de paroles pour soutenir les Républicains espagnols contre Franco, pour la paix et contre la bombe atomique avec l'appel de Stockholm, pour la paix au Viêt-Nam, ou bien encore lors de la grève de 1948 qui dura quatre semaines.

En 1950, il est élu à la commission exécutive de l'Union départementale des syndicats CGT du Loiret. Un an plus tard, il en devient le secrétaire général et ce jusqu'en 1971, date à laquelle il laissera la place à Claude Billard. André n'avait de cesse d'agir pour que la CGT soit partout et pour tous, faisant vivre la diversité qui compose ce syndicat et le monde du travail avec esprit de tolérance et de vie démocratique. « Être divers, c'est être vrai. C'est épouser les réalités humaines, sociales, revendicatives, d'hommes et de femmes vivant avec leurs différences, leur personnalité. » Telles étaient les conceptions d'André. À la retraite, loin de rester inactif, il met en place l'Union syndicale départementale des retraités CGT du Loiret.

André a légué à nos générations et aux futures générations un idéal à préserver et à cultiver. Tel était André, l'homme, le dirigeant syndical qui vient de nous quitter.

NB : cet article a été rédigé sur la base de l'hommage qui lui a été rendu par Claude Billard, lors de ses obsèques le 2 octobre 2020. Merci à lui.

État civil :

Naissances :

- Salah AMGHAR
- Defne DENIZ
- Anfel HADJ RABAH
- Annaelle ILANGA BONGO LULE
- Ömer KARA
- Gabin LEGROS
- Engel MERIAUX VIARD

Mariages :

- Dounia GUELIDA
- et Krimou ABIZAR

Décès :

- Nurullah ALTUN
- Yvette BASCOP (MAGNIN)
- Claudine CAILLIAU (PINCK)
- Maurice GAUTHIER
- Beya HARZIA (HARZI)
- Jacqueline MOREAU (JOBERT)
- Ahmed BELRHALI
- Ali BELFODIL
- Andrée LUPANT (OLIVIER)

EN BREF

Cadeaux de fin d'année aux personnes âgées et retraités : que les personnes ayant choisi en cadeau le « bon restaurant » ne s'inquiètent pas, elles le recevront courant janvier, période à laquelle les restaurants sont sensés rouvrir. Donc pas de panique, d'autant que ces bons sont valables jusqu'au 30 septembre 2021.

Recensement de la population 2021 : compte tenu de la situation sanitaire, l'enquête de recensement 2021 qui devait débiter en janvier est reportée en 2022.

Vœux du maire à la population : compte tenu de la situation sanitaire, la municipalité se voit contrainte d'annuler la cérémonie annuelle des vœux à la population.

Vacances de février : les accueils de loisirs Louis-Aragon et Georges-Cosson accueilleront les enfants durant les vacances de février, du 22 février au 5 mars sous réserve des conditions sanitaires du moment. Les inscriptions se dérouleront du 1er au 12 février.

CHALETTE En fêtes



Colis de Noël aux retraité-e-s ; élu-e-s et personnel du CCAS font la distribution



Concert de Noël au RAM



Noël de la solidarité : les élu-e-s et le personnel du CCAS sur le pont



Du côté des accueils de loisirs, la bonne humeur toujours au rendez-vous...



Les repas de Noël dans les restaurants scolaires

